

SchoulBUET



ORGANISATION SCOLAIRE 2021/2022

DEBUT DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022:

LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021.

07h45 PONTPIERRE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

08h05 MONDERCANGE CYCLE 1.1. à CYCLE 4.2.

A noter que les photos qui illustrent ce «Schoulbuet» ne sont pas forcément en relation directe avec le chapitre traité sur la même page.



Prière de noter que la circulation est limitée à 30 km/h dans les alentours de nos écoles et nous vous prions de ne pas stationner votre voiture dans les zones interdites.



Veillez bien respecter la sécurité de tous les enfants!

Pacte Climat EUROPEAN ENERGY AWARD
Ma commune s'engage pour le climat



Liebe Schülerinnen und Schüler, liebe Eltern,

Wie jedes Jahr wurde der Beginn des Schuljahres von den Lehrkräften der verschiedenen Jahrgänge in Abstimmung mit dem Schulausschuss und der Schulkommission sorgfältig vorbereitet.

Auf den folgenden Seiten dieses "Schoulbuet 2021 - 2022" finden Sie zahlreiche Projekte sowie alle praktischen Informationen über das Schulleben und die Kinderbetreuung, die während des gesamten Schuljahres für Sie sehr nützlich sein werden.

In der Hoffnung, dass die kollektive Immunisierung gegen das Virus im Laufe des Herbstes erreicht werden kann, sind die Erwartungshaltungen hoch um zu einem normalen Schulablauf zurückkehren zu können. Die Folgen der Pandemie haben gezeigt, dass die Veränderung des täglichen Lebens unserer Kinder tiefgreifende Auswirkungen auf das soziale und insbesondere das schulische Zusammenleben hatte.

Mit dem bevorstehenden Schuljahr sollte daher das Wohlergehen unserer Kinder an erster Stelle stehen! Daher muss jeder seine Verantwortung bei der Erziehung und der Bildung der Kinder übernehmen: sei es bei der aktiven Begleitung der Kinder, bei ihrer Ermutigung, ihrer Hilfe, oder um sie bei der Wahl ihrer Interessen zu unterstützen.

Auch im neuen Schuljahr werden der Schülertransport und die Verkehrssicherheit in der unmittelbaren Umgebung der Schulen ein Thema sein. Es ist notwendig, die Sicherheit aller zu gewährleisten und die Anwendung der Verkehrsregeln und das sichere Verhalten zu verstärken.

Für das nächste Schuljahr wurde die Organisation der Schultransporte angepasst, um ihre Nutzung zu erleichtern. Ich richte daher einen warmen Appell an alle Eltern, ihre Kinder zu ermutigen, den öffentlichen Schulbus zu benutzen.

Im Namen des Schöffenkollegiums bedanke ich mich bei den Lehrkräften, den Erzieherinnen sowie Erziehern der Schule und der „Maison Relais“, den Vertretern der Regionalleitung, den Eltern und den kommunalen Mitarbeitern für die gute Zusammenarbeit.

Ich wünsche allen Schülerinnen und Schüler ein gutes und erfolgreiches Schuljahr.

Bleiben Sie gesund!

Jeannot Fürpass

Bürgermeister und Präsident der Schulkommission





Chers élèves, chers parents,

Comme chaque année, la rentrée scolaire a été préparée avec soin par les équipes pédagogiques des différents cycles en coordination avec le comité d'école et la commission scolaire.

Je vous laisse découvrir les nombreux projets dans les pages de ce «Schoulbuet 2021 - 2022», ainsi que toutes les informations pratiques sur la vie scolaire et l'encadrement des enfants, qui vous seront d'une grande utilité tout au long de l'année scolaire.

Dans l'espoir que l'immunité collective contre le virus puisse être atteinte au courant de l'automne, les attentes sont omniprésentes pour pouvoir retourner à un enseignement normal. Les conséquences de la pandémie ont montré que le changement de la vie quotidienne de nos enfants a profondément influencé la vie sociale et surtout scolaire.

Avec la rentrée scolaire à l'horizon, nous devons tout mettre en œuvre afin de garantir le bien-être des enfants. Tous devront jouer un rôle essentiel dans l'éducation et la formation des enfants : en les suivant, en les encourageant, en les aidant et en les guidant dans leur choix d'orientation.

Pour la rentrée scolaire une préoccupation restera le transport scolaire ainsi que la sécurité routière dans l'environnement direct des écoles. Il est impératif de garantir la sécurité de tous et de renforcer l'application des règles de circulation et le comportement de chacun.

C'est ainsi que l'organisation des transports scolaires a été ajustée afin de faciliter son utilisation. J'invite donc tous les parents à inciter leurs enfants à emprunter les transports scolaires.

Au nom du collège échevinal, je tiens à remercier le personnel enseignant, les éducateurs de l'école et des structures d'accueil de la Maison Relais, les représentants de la direction régionale et de la commission scolaire, les parents et le personnel communal pour l'excellente coopération.

J'espère que les élèves scolarisés trouveront le plaisir d'aller à l'école et de passer une année scolaire couronnée de succès.

Restez tous en bonne santé !

Jeannot Fürpass

Bourgmestre et président de la Commission scolaire



Sommaire

INFORMATIONS GENERALES SUR L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (CYCLE 1.PRECOCE - CYCLE 4.2.)

01. Ressorts scolaires
02. Heures de classe
03. Sécurité et surveillance des élèves
04. Transport scolaire
05. Vacances et congés scolaires 2021/2022
06. Calendrier scolaire
07. Service Scolaire et d'Accueil
08. Commission Scolaire
09. Comité d'Ecole de Mondercange
10. Direction de l'Enseignement Fondamental (Région Sanem)
11. Parents d'élèves
12. Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil (M.A.I.A.) et instituteurs spécialisés pour élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (I-EBS)
13. Logopédie
14. Aide aux devoirs à domicile
15. Education physique et natation scolaire
16. Cycle 1.précoce
17. Bibliothèque scolaire
18. Maison Relais de la Commune de Mondercange
19. MUMO «MULTisport MOnnerech»
20. Activités périscolaires
21. Technologies de l'information et de la communication (TIC)
22. Médecine scolaire
23. La sécurité sur le chemin de l'école « De séchere Schoulwee »
24. Classe d'accueil de l'État

LES CYCLES ET LES EQUIPES PEDAGOGIQUES

01. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 1
02. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 2 et CYCLE 3
03. Cycles et équipes pédagogiques - CYCLE 4

Horaire - Transport scolaire

Editeur responsable: Administration Communale de Mondercange - 2021
Service Scolaire et Service Culture et Communication
Impression: Imprimerie Schlimé - Bertrange



01. RESSORTS SCOLAIRES

CYCLE 1

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnés L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Précoce de Mondercange	26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Tél.: 55 15 21 - 35 / 36 / 37	Mondercange, Foetz
Ecole et Précoce de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre

CYCLE 2-4

Bâtiment	Adresse	Localités appartenant au ressort scolaire
Ecole de Mondercange	16, rue Arthur Thinnés L-3919 Mondercange Tél.: 55 60 25 - 1 Fax: 55 60 25 - 213	Mondercange, Foetz
Ecole de Pontpierre	1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Tél.: 55 13 40 Fax: 57 12 20	Bergem, Pontpierre



02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DU CYCLE 1

MONDERCANGE - PRÉCOCE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30	07h40 - 12h30

Mondercange - CYCLE 1.1. - 1.2.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55	08h05 - 11h50	08h05 - 11h50 14h05 - 15h55

PONTPIERRE - PRÉCOCE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20	07h30 - 12h20

PONTPIERRE - CYCLE 1.1. - 1.2.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35	07h45 - 11h30	07h45 - 11h30 13h45 - 15h35

REMARQUES POUR L'EDUCATION PRESCHOOLAIRE CYCLE 1.1. et CYCLE 1.2.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'éducation préscolaire est obligatoire pour tout enfant ayant atteint l'âge de 4 ans avant le 01.09.2021.

Important: tous les élèves du Cycle 1.1. et du Cycle 1.2. sont obligés d'être présents au début des cours (Pontpierre: 07h45 et Mondercange: 08h05). En raison d'une bonne organisation pédagogique et selon les dispositions de la nouvelle loi scolaire, une arrivée des élèves après le commencement des cours n'est pas tolérée.

Les parents sont tenus de ne pas envoyer leurs enfants à l'école au cas où ils sont malades. Le fait que des enfants malades soient présents en classe peut constituer un risque pour les concernés et pour leurs camarades.

Les parents qui ne peuvent pas garder eux-mêmes leurs enfants en cas de maladie sont priés de profiter des services de «**Service Krank Kanner Doheim**», Tél. 48 07 79 ou d'une autre institution.



02. LES HEURES DE CLASSE

LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

MONDERCANGE

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00	08h05 - 09h00
09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50	09h00 - 09h50
09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10	09h50 - 10h10
10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20	10h25 - 11h20
11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10	11h20 - 12h10
14h05 - 15h00		14h05 - 15h00		14h05 - 15h00
15h00 - 15h55		15h00 - 15h55		15h00 - 15h55

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À MONDERCANGE:

- le matin de 10h10 à 10h25
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation.

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



LES HEURES DE CLASSE DES CYCLES 2 - 4

PONTPIERRE				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40	07h45 - 08h40
08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30	08h40 - 09h30
09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50	09h30 - 09h50
10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00	10h05 - 11h00
11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50	11h00 - 11h50
13h45 - 14h40		13h45 - 14h40		13h45 - 14h40
14h40 - 15h35		14h40 - 15h35		14h40 - 15h35

LES RÉCRÉATIONS ONT LIEU À PONTPIERRE:

- le matin de 09h50 à 10h05
- l'après-midi, les élèves auront la possibilité d'aller aux toilettes et de se désaltérer s'il y a nécessité. Ils ne sortiront pas dans la cour de récréation

«...Les téléphones portables des élèves sont éteints pendant le temps de classe, pendant les récréations, et à l'intérieur des bâtiments scolaires...» art.2 R.-G.-D. 7 mai 2009 concernant les règles de conduite et l'ordre intérieur communs à toutes les écoles. ...



03. SECURITE ET SURVEILLANCE DES ÉLÈVES

RESPECTEZ LA SECURITE DES ENFANTS

Prrière de noter que la circulation aux alentours de nos écoles est limitée à **30 km/h**.

Pour des raisons de sécurité, nous vous prions de ne pas stationner ni sur les trottoirs ni au milieu des rues aux alentours des écoles ni sur les arrêts du bus, mais de bien vouloir utiliser les places de parking y réservées.

Il est également rappelé à toute personne ne faisant pas partie de la communauté scolaire qu'il est interdit de circuler sans autorisation ou rendez-vous à l'intérieur des bâtiments.

La surveillance des élèves de l'enseignement fondamental se fait à tour de rôle par des membres du personnel enseignant selon un plan officiel arrêté par le Conseil Communal dans le cadre de l'organisation scolaire. La surveillance est assurée dans l'enceinte des écoles:

- pendant les 10 minutes qui précèdent le commencement des cours (matin et après-midi)
- pendant les récréations
- pendant les 10 minutes qui suivent la fin des cours



04. TRANSPORT SCOLAIRE

Nous rappelons que dans l'intérêt de leur propre sécurité et de celle des autres, tous les élèves doivent impérativement rester assis lors du transport scolaire!

Un surveillant d'autobus accompagne les enfants lors des trajets journaliers dans les bus scolaires et assure le bon déroulement du transport. Le surveillant veille à ce que les enfants restent assis et mettent la ceinture pendant le trajet. Il intervient auprès des enfants en cas de besoin.

L'administration communale se réserve le droit d'écarter temporairement les élèves dont le comportement est inadapté et les parents en seront informés par écrit.

Informations auprès du service scolaire, Tél. 55 05 74-450.

05. VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES

VACANCES ET CONGÉS SCOLAIRES	DÉBUT	FIN
Congé de la Toussaint	samedi, 30 octobre 2021	dimanche, 7 novembre 2021
Vacances de Noël	samedi, 18 décembre 2021	dimanche, 02 janvier 2022
Congé de Carnaval	samedi, le 12 février 2022	dimanche, 20 février 2022
Vacances de Pâques	samedi, 02 avril 2022	lundi, 18 avril 2022
Congé de la Pentecôte	samedi, 21 mai 2022	dimanche, 29 mai 2022
Vacances d'été	samedi, 16 juillet 2022	mercredi, 14 septembre 2022

Saint Nicolas	lundi, 06 décembre 2021
Jour férié légal du 1er mai	dimanche, 01er mai 2022
Journée de l'Europe	lundi, 09 mai 2022
Lundi de Pentecôte	lundi, 06 juin 2022
Fête Nationale	jeudi, 23 juin 2022

Absence des élèves et dispense de fréquentation des cours:

Toute absence d'un élève doit être signalée à l'enseignant le plus vite possible et être motivée par une excuse écrite. A partir de trois jours d'absence, l'élève doit présenter un certificat médical.

(articles 13 et 17 de la loi du 6 février relative à l'organisation scolaire)

« Lorsqu'un élève manque momentanément les cours, les parents doivent sans délai informer le titulaire de classe et lui faire connaître les motifs de cette absence. Les seuls motifs légitimes sont la maladie de l'enfant, le décès d'un proche et le cas de force majeure.

Des dispenses de fréquentation peuvent être accordées sur demande motivée des parents. Les dispenses sont accordées :

- 1. Par le titulaire ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée*
- 2. Par le président du comité d'école ou le directeur du lycée, pour une durée dépassant une journée*

Sauf autorisation du ministre, l'ensemble des dispenses accordées ne peut dépasser quinze jours dont cinq jours consécutifs par année scolaire. »

Le formulaire pour la demande de dispense de fréquentation scolaire peut être retiré au service scolaire ou auprès du titulaire de classe dans les meilleurs délais.

Aucune dispense de fréquentation scolaire n'est accordée afin d'avancer ni de prolonger les vacances et congés scolaires ainsi que les jours fériés.

Le lendemain de la 1^{ière} Communion, les classes du Cycle 3.1. fonctionnent normalement.

Toutefois, les enseignants de ces classes voudront bien accepter d'éventuelles excuses écrites concernant les absences d'élèves au cours de la matinée.

06. CALENDRIER SCOLAIRE 2021-2022

Semaine A = semaine de natation scolaire pour l'école de Pontpierre (2 heures de natation/classe)
 Semaine A, B et Br = semaine de natation scolaire pour l'école de Mondercange (1 heure de natation/classe)

Septembre 2021						
sem			A	B	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24		
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Octobre 2021						
sem	A	Br	A	B	A	
lu		4	11	18	25	
ma		5	12	19	26	
me		6	13	20	27	
je		7	14	21	28	
ve	1	8	15	22	29	
sa	2	9	16	23	30	
di	3	10	17	24	31	

Novembre 2021						
sem		Br	A	B	A	
lu	1	8	15	22	29	
ma	2	9	16	23	30	
me	3	10	17	24		
je	4	11	18	25		
ve	5	12	19	26		
sa	6	13	20	27		
di	7	14	21	28		

Décembre 2021						
sem	A	Br	A			
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24	31	
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Janvier 2022						
sem		B	A	Br	A	B
lu		3	10	17	24	31
ma		4	11	18	25	
me		5	12	19	26	
je		6	13	20	27	
ve		7	14	21	28	
sa	1	8	15	22	29	
di	2	9	16	23	30	

Février 2022						
sem	B	A		Br	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22		
me	2	9	16	23		
je	3	10	17	24		
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Mars 2022						
sem	A	B	A	Br	A	
lu		7	14	21	28	
ma	1	8	15	22	29	
me	2	9	16	23	30	
je	3	10	17	24	31	
ve	4	11	18	25		
sa	5	12	19	26		
di	6	13	20	27		

Avril 2022						
sem	A			B	A	
lu		4	11	18	25	
ma		5	12	19	26	
me		6	13	20	27	
je		7	14	21	28	
ve	1	8	15	22	29	
sa	2	9	16	23	30	
di	3	10	17	24		

Mai 2022						
sem		Br	A	B		A
lu		2	9	16	23	30
ma		3	10	17	24	31
me		4	11	18	25	
je		5	12	19	26	
ve		6	13	20	27	
sa		7	14	21	28	
di	1	8	15	22	29	

Juin 2022						
sem	A	Br	A	B	A	
lu		6	13	20	27	
ma		7	14	21	28	
me	1	8	15	22	29	
je	2	9	16	23	30	
ve	3	10	17	24		
sa	4	11	18	25		
di	5	12	19	26		

Juillet 2022						
sem	A	Br	A			
lu		4	11	18	25	
ma		5	12	19	26	
me		6	13	20	27	
je		7	14	21	28	
ve	1	8	15	22	29	
sa	2	9	16	23	30	
di	3	10	17	24	31	

Les vacances d'été commencent le samedi, **16 juillet 2022** et finissent le mercredi, **14 septembre 2022**

 Weekend
 Vacances

07. SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

ORGANISATION DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA, Service Scolaire,

Bureau 0-07 (Administration Communale) 18 rue A. Thinnes, Mondercange
Tél. 55 05 74 - 450 • e-mail: paola.ontano@mondercange.lu

Ouverture au public:	Lundi	08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
	Mardi	08h00 -11h30
	Mercredi	08h00 -11h30 / 13h30 -16h30
	Jeudi	08h00 -11h30
	Vendredi	08h00 -11h30

MISSIONS DU SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

- gestion administrative et budgétaire des écoles de la Commune
- contrôle de l'obligation scolaire
- inscriptions
- coordination des activités périscolaires et des structures d'accueil
- communication entre les différents acteurs de l'Ecole
- gestion du transport scolaire

Eileen SCHMIT, Assistante Sociale,

Tél. 550574 - 552 • e-mail : eileen.schmit@mondercange.lu

Bureau: 1, rue de Limpach « Centre A Bosselesch » au 2ième étage

Adresse postale : 18, rue Arthur Thinnes L-3919 Mondercange

Conformément à loi modifiée du 2 décembre 1987 portant réglementation de la médecine scolaire, le service de la cellule d'assistance scolaire s'adresse aux enfants et leur famille, ainsi qu'aux enseignants, les éducateurs de la Maison Relais et toute autre personne encadrant l'enfant en offrant un lieu d'écoute, d'information et d'orientation. Le bien-être de l'enfant est au centre de nos préoccupations en respectant le secret professionnel.

L'assistant social est en permanence à l'écoute de toute l'équipe pluridisciplinaire travaillant au sein des structures scolaires et parascolaires, afin de garantir un accompagnement social adapté en fonction des besoins durant toute la période de scolarité de l'enfant concerné. L'équipe du service de la cellule d'assistance scolaire se compose actuellement d'un assistant social, qui peut être joignable par téléphone ou par courriel.

Yves KIRPS, chargé de direction Maison Relais, structures d'accueil

Bureau Maison Relais Mondercange
Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-21 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: yves.kirps@mrcm.lu

Myriam FEIEREISEN secrétaire et bureau "chèque-service accueil"

Foyer "Um Weier" 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-29 • Fax: 55 15 21-30 • e-mail: myriam.feiereisen@mrcm.lu

Ouverture au public:	Lundi	07h00-12h00
	Mardi	07h00-12h00
	Mercredi	07h00-12h00
	Jeudi	07h00-12h00
	Vendredi	07h00-12h00
	(permanence lu.-me.-ve. de 07h00 - 09h00)	



Paola ONTANO-PALANCA



Eileen SCHMIT

08. LA COMMISSION SCOLAIRE



Les membres se réunissent au moins une fois par trimestre et discutent sur différents thèmes en relation avec les écoles et l'enseignement. La mission principale consiste à donner des avis sur les questions concernant l'Organisation Scolaire, le Plan de Développement Scolaire (P.D.S.), les mesures d'encadrement périscolaire, le budget des écoles et les bâtiments scolaires.

La Commission Scolaire de Mondercange se compose des membres suivants:

Jeannot FÜRPASS, président
Paola ONTANO-PALANCA, secrétaire
Nathalie BERNARD
Anouk BOEVER-THILL
Yves BRUCH
Marc FANCELLI
Jacque LORANG
Nadia KAUFFMANN
Yves KIRPS
Philippe KLOOS
Joao LUCAS MARTINS
Carole PLETSCHETTE
Sandy RONDELLI
Françoise URHAUSEN
Véronique SCHWEICH



09. COMITÉ D'ÉCOLE DE MONDERCANGE

CODEC MONDERCANGE

(chapitre édité par le comité d'école)

La loi scolaire du 6 février 2009 prévoit la création d'un comité d'école.

La composition du comité d'école de Mondercange est la suivante:

Françoise URHAUSEN, présidente, institutrice à Mondercange, M.A.I.A

Dany ANEN, institutrice à Pontpierre, Cycle 3

Pierre BOEVER, instituteur à Mondercange, Cycle 4

Luana CHIAMPAN, institutrice à Pontpierre, Cycle 4

Jil HOFFMANN, institutrice à Mondercange, Cycle 1

Jacque LORANG, institutrice à Pontpierre, Cycle 1

Manou SCHENTEN, institutrice à Mondercange, Cycle 3

Véronique SCHWEICH, institutrice à Mondercange, Cycle 4

Les missions du comité sont définies par l'article 40 de la nouvelle loi scolaire:

1. élaborer une proposition d'organisation scolaire;
2. élaborer un plan de développement scolaire et participer à son évaluation;
3. élaborer une proposition sur la répartition du budget de fonctionnement alloué à l'école;
4. donner son avis sur toute question qui concerne le personnel de l'école ou sur laquelle la commission scolaire le consulte;
5. déterminer les besoins en formation continue du personnel;
6. organiser la gestion du matériel didactique et informatique de l'école;
7. approuver l'utilisation du matériel didactique conformément à l'article 11.

Contact: francoise.urhausen@education.lu



Photo : de gauche à droite :

Luana CHIAMPAN, Véronique SCHWEICH, Jil HOFFMANN, Pierre BOEVER, Jacquie LORANG, Manou SCHENTEN, Françoise URHAUSEN, Dany ANEN

10. DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL (REGION SANEM)

L'équipe de la Direction de l'Enseignement fondamental, Région Sanem, qui se compose des membres sous-mentionnés, assure la gestion administrative et la surveillance pédagogique des écoles fondamentales de la commune de Mondercange.

La direction se compose des membres suivants:

KLOOS Philippe	- Directeur
CLAUS Paul	- Directeur adjoint
GAROFALO Véronique	- Directrice adjointe
KUFFER Lyne	- Directrice adjointe EBS
SCHINTGEN Martine	- Institutrice déchargée à la CI



Contact:
3, avenue de la Fonte
L-4364 Esch/Alzette (Belval)
Tél.: 247 65 950
secretariat.sanem@men.lu



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Direction de l'enseignement fondamental -
Région 5

LES ELEVES À BESOINS SPECIFIQUES (EBS)

Pour les élèves qui, en raison de leurs particularités mentales, émotionnelles, sensorielles ou motrices, ne peuvent suivre l'enseignement ordinaire, la loi prévoit un dispositif à trois niveaux :

- **au niveau local**, dans les écoles : instituteurs spécialisés (**I-EBS**), démarches d'inclusion et d'adaptations pédagogiques

L'intervention locale est consignée dans un plan de **projet personnalisé d'apprentissage et d'accompagnement (PPAA)**.

- **au niveau régional**, dans les Directions de région : La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques est placée sous la responsabilité des Directions de l'Enseignement fondamental.

La prise en charge adéquate de l'élève à besoins spécifiques est définie par la **Commission d'inclusion (CI)**.

Une équipe de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques composée de psychologues et pédagogues (ESEB-diagnostic) conseille les parents, les enseignants et peut organiser une prise en charge ambulatoire, prestée par des éducateurs (ESEB-assistance).

L'intervention autour de l'enfant est consignée dans un **plan de prise en charge individualisé (PPCI)** et soumis aux parents pour accord.

- **au niveau national**, dans une école ou un **Centre de compétence** spécialisé.

Sur base d'un dossier-CI et d'un diagnostic spécialisé, la **Commission Nationale d'Inclusion (CNI)** propose la prise en charge d'un enfant ou d'un jeune à besoins éducatifs spécifiques par un ou plusieurs Centres de compétences.

Contacts :

KUFFER Lyne	- Directrice adjointe EBS	lyne.kuffer@men.lu
SCHINTGEN Martine	- Institutrice déchargée CI	martine.schintgen@men.lu
SOULIÉ Jean-Marc	- Institeur détaché à l'administration de la CI	jean-marc.soulie@men.lu



11. LES PARENTS D'ÉLÈVES

Représentants des Parents d'Elèves de la commune de Mondercange
(chapitre édité par les parents d'élèves)

Qui peut devenir représentant des parents d'élèves ?

Tous les parents des élèves scolarisés dans l'enseignement fondamental de la commune de Mondercange peuvent être candidats.

Comment devenir représentant des parents d'élèves ?

Les prochaines élections des représentants des parents d'élèves auront lieu au cours du premier trimestre de l'année scolaire 2022 / 2023.

Le président du comité d'école adressera une lettre de proposition de candidature à tous les parents. Si un parent est intéressé, il transmet sa candidature par écrit au président du comité d'école. Lors d'une assemblée des parents tous les parents seront invités à élire (au moins) deux représentants des parents d'élèves.

Si vous avez besoin de plus de renseignements veuillez envoyer un courriel à :

parents@monnerecher-schoulen.lu

Quel est le rôle des représentants des parents d'élèves ?

La loi sur l'enseignement fondamental prévoit la nomination de représentants de parents d'élèves avec pour rôle de contribuer ensemble avec le corps enseignant et la commune au développement de l'école. Les représentants des parents d'élèves sont élus pour une durée de trois ans.

Les représentants des parents d'élèves se concertent régulièrement et au moins trois fois par année scolaire avec le comité d'école pour discuter, le cas échéant, amender et compléter la proposition d'organisation de l'école ainsi que le plan de réussite scolaire (PRS) élaborés par le comité d'école.

Ils organisent les réunions et manifestations communes des partenaires scolaires et formulent des propositions sur toutes les questions en relation avec l'organisation de la vie scolaire.

Trois des représentants des parents d'élèves sont également membres de la commission scolaire.



Représentants élus pour la période 2019-2022

Ascenzo Patricia

Bernard ép. Félix
Nathalie

Bianco Gregory

Carvalho Paula

El Houari Jaouad

Ersfeld Jean-Marie

Goffer Noa

Hutmacher Den

Kauffmann Nadia

Kohnen ép. Mangen
Danielle

Molitor Carole

Monterisi Doris

Pletschette ép.
Schramer Carole

Rondelli ép. Nenzo
Sandy

Sanches Sofia

Varela Masulina

Zambon Angela



EVM (Elterevereinigung Monnerech)

Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement fondamental de la Commune de Mondercange



première rangée de gauche à droite: Nadia KAUFFMANN, Paula CARVALHO, Nathalie BERNARD, Jen PICARD, Carole MOLITOR.

deuxième rangée de gauche à droite: Doris MONTERISI, Den HUTMACHER, Danielle KOHNEN, Carole PLETSCHETTE, Sandy RONDELLI, Liz ANASTASI.

manque: Sofia SANCHES

Le comité de l'EVM compte actuellement 12 membres et a organisé voire participé à différentes activités en 2020/2021:

- l'organisation de l'assemblée générale ordinaire de l'EVM
- l'organisation de la "Schoulfoire" pour les élèves du cycle 4.

Annulé à cause du Coronavirus:

- la distribution de fruits lors de la journée des sports à Mondercange et à Pontpierre
- la participation aux fêtes scolaires de Mondercange et de Pontpierre
- La participation au "Wanterfest"

Le fait de se regrouper en association permet entre autres de simplifier la communication avec les différents acteurs de la commune (comité d'école, commission scolaire, maison relais,), de bénéficier d'un cadre juridique (a.s.b.l.) et de moyens financiers communs. Ainsi, nous pouvons régulièrement faire des dons pour soutenir diverses associations caritatives.

L'EVM est également membre de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves du Luxembourg (FAPEL) et participe chaque année à l'assemblée générale ainsi qu'à diverses conférences organisées par celle-ci.

Afin de pouvoir continuer à poursuivre au mieux les objectifs de notre association, nous souhaitons accueillir de nouveaux membres prêts à s'engager activement au sein de notre comité, ou à nous soutenir de temps en temps lors de nos activités.

Si vous avez donc envie de vous joindre à nous, ou si vous souhaitez nous soumettre vos commentaires, vos idées ou propositions, envoyez-nous un courriel à :

evm@monnerecher-schoulen.lu

12. LES MESURES D'APPUI M.A.I.A. ET I-EBS

Le groupe pédagogique M.A.I.A. (Mesures d'appui, d'inclusion et d'accueil) regroupe toutes les mesures spéciales destinées à aider les élèves à besoins spécifiques.

L'offre d'aide diversifiée est destinée:

1. aux élèves nécessitant temporairement un appui à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe de classe
2. aux élèves présentant d'importants retards et nécessitant un appui intensif défini par un plan de prise en charge individualisé
3. aux élèves éprouvant des difficultés à lire et à écrire (dyslexie)
4. aux élèves primo-arrivants bénéficiant d'un accueil individuel avec comme objectif l'apprentissage d'une langue véhiculaire
5. aux élèves ayant des déficiences au niveau de la perception, de l'attention ou présentant des troubles psychomoteurs indiquant un suivi en thérapie équestre

Nadine HOFFMANN, Malou KOHN, Anne METZLER, Sophie NOTHAR, Paul PEPIN, Julie SIMON, Françoise URHAUSEN.

Depuis septembre 2017, la communauté scolaire de Mondercange dispose d'un I-EBS, un instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques. Directement affecté aux écoles, il veille à la prise en charge des élèves à besoins particuliers ou spécifiques, dans une approche inclusive, au sein de l'école où il assiste les élèves en classe et coordonne leur scolarisation. Il se concerta avec les titulaires de classe et l'équipe pédagogique et fait le lien avec les parents et avec la commission d'inclusion qui siège au niveau régional.

Sandy NUSS: Mondercange
Danielle SAILER: Pontpierre



13. LOGOPÉDIE

En cas de problèmes spécifiques de la langue orale, vous pouvez contacter Mme Tessy SCHEER, professeur d'enseignement en logopédie et responsable pour le secteur Mondercange.

CONTACT

Mme Tessy SCHEER

Tél. 621 994 408

14. AIDE AUX DEVOIRS À DOMICILE

Ce service est offert dans le cadre des activités de la «Maison Relais»; les intéressés sont priés de contacter

M. Yves KIRPS au Tél. 55 15 21-21.

Les prix sont calculés à partir du tarif chèque-service. Nous tenons à préciser que le service «Aide aux devoirs» n'est pas à considérer comme un cours d'appui individualisé.



15. ÉDUCATION PHYSIQUE ET NATATION SCOLAIRE

Pendant l'année scolaire 2021/2022, les leçons d'éducation physique des classes de l'enseignement primaire se dérouleront soit sous la direction du titulaire de classe soit sous celle d'un chargé de cours d'éducation physique.

Rappelons que le port de chaussures de gymnastique aux semelles noires est interdit!

Les leçons de natation scolaire se dérouleront sous la direction d'une équipe composée d'un instructeur de natation et du titulaire de classe respectivement d'un chargé de cours.

LA PISCINE PRENDRA SON SERVICE LE MERCREDI 15 SEPTEMBRE 2021

REMARQUES:

- Les parents des élèves nouvellement arrivés resp. des élèves ayant des problèmes de santé sont priés de remplir la fiche «renseignements confidentiels (natation scolaire)» distribuée au début de l'année scolaire afin d'éviter des problèmes éventuels en relation avec la natation scolaire.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues aux pieds sont priés d'informer les responsables du PIMODI au tél. 55 60 25 - 272. Le cas échéant, des chaussons en néoprène seront distribués à l'élève concerné.
- Les parents dont les enfants souffrent de verrues au corps sont priés d'excuser au préalable l'absence de leur enfant auprès de l'enseignant titulaire. Compte tenu du risque de contagion, une participation au cours de natation n'est pas indiquée dans ce cas.
- Les parents dont les enfants nécessitent une surveillance spéciale pour le cours de natation scolaire (p.ex. en cas d'épilepsie) sont priés d'avertir le personnel responsable. Une surveillance supplémentaire sera assurée.

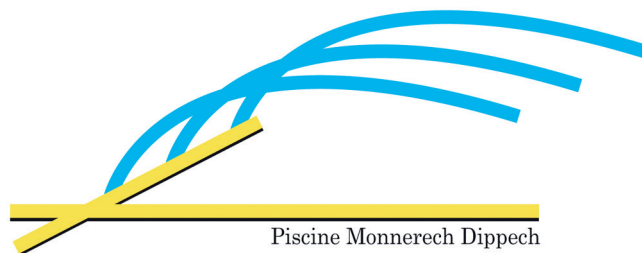
Instructeurs de natation du PIMODI:

Xavier SCHWARZ (responsable)

Fabienne KNEIP

Sara SCHORTGEN

Claude ENSCH





Schulmaterial clever einkaufen!



Schadstofffrei

heisst die Gesundheit
schützen

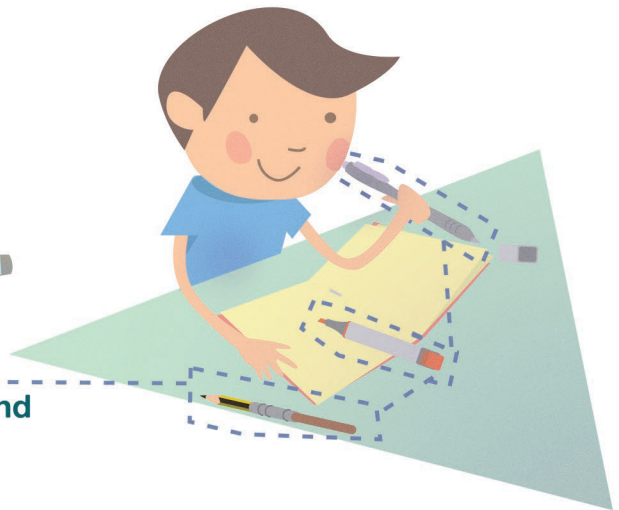
Produkte ohne Schwermetalle, Weichmacher, Flammschutz-, Lösungs- oder Konservierungsmittel

Weniger wegwerfen
und Rohstoffe sparen
durch nachfüllbares
Farb- und Schreibmaterial



Nachfüllbar

heisst Kosten sparen und
Abfall vermeiden



Naturprodukte & Recycling

heisst natürliche
Ressourcen schonen

Natur- und Recyclingprodukte schonen Umwelt und Klima durch einen geringeren Energie- und Wasserverbrauch

**Schadstofffreies & nachhaltiges Schulmaterial
Achte auf dieses Label in deinem Geschäft!**



Die komplette Produktliste finden Sie unter: www.ech-kafe-clever.lu



16. CYCLE 1. - PRÉCOCE

LES OBJECTIFS

L'éducation précoce vise le développement global du jeune enfant et plus particulièrement son développement langagier.

En vivant et en apprenant en communauté, l'enfant aura accès aux apprentissages de base au moyen d'une pédagogie d'éveil qui stimule le développement de son langage ainsi que son développement affectif, moteur, intellectuel et social. Pour les enfants étrangers, la familiarisation avec la langue luxembourgeoise constitue une des priorités de cet enseignement.

L'accent sera mis sur une approche ludique de la langue dans des situations de communication réelles. Ainsi le précoce sera une institution de jeu surtout, de jeu éducatif et communicatif, d'entraînement langagier par la pratique (narration d'histoires, contes, chants, découverte commune de livres d'images).

LES MODALITÉS

L'inscription aux cours de l'éducation précoce est facultative et est réservée aux enfants ayant atteint l'âge de 3 ans avant le 1er septembre 2021. Le maximum d'enfants par classe et par plage horaire est de 20. Chaque groupe est pris en charge par une institutrice de l'enseignement fondamental et une éducatrice diplômée.

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A MONDERCANGE
(un accueil est assuré par les éducatrices à partir de 7h00)

- lundi 07h40-12h30
- mardi 07h40-12h30
- mercredi 07h40-12h30
- jeudi 07h40-12h30
- vendredi 07h40-12h30

LES HEURES DE CLASSE DE L'EDUCATION PRÉCOCE A PONTPIERRE
(un accueil est assuré par l'éducatrice à partir de 7h10)

- lundi 07h30-12h20
- mardi 07h30-12h20
- mercredi 07h30-12h20
- jeudi 07h30-12h20
- vendredi 07h30-12h20

Nous prions les parents d'élèves de bien vouloir respecter les plages horaires attribuées. Une excuse écrite est requise en cas d'absence. Il n'existe pas de transport scolaire organisé par la commune pour les élèves du précoce.



17. BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

La bibliothèque scolaire de Mondercange des cycles 2 à 4 comporte quelque 5 500 livres : des livres allemands, français, luxembourgeois, portugais et plurilingues ainsi que des livres scientifiques (Sachbücher), des livres audio (Hörbücher) et des magazines en allemand et en français.

Les élèves peuvent feuilleter ces ouvrages à la bibliothèque ou les emprunter. La bibliothèque est ouverte plusieurs jours par semaine pendant la récréation (10h10 à 10h25), les détails des heures d'ouverture et du fonctionnement de la bibliothèque sont communiqués aux parents d'élèves à la rentrée scolaire. Le délai de prêt est d'un mois.

Si la situation sanitaire le permet, la bibliothèque sera ouverte les lundis et mercredis avant les cours de l'après-midi de 13h30 à 14h05 pour les élèves à partir du cycle 2.2. Au début de chaque trimestre, les parents peuvent inscrire leurs enfants à ces ateliers de lecture où ils ont la possibilité de lire seul ou en petit groupe, de lire à voix haute, d'écouter une histoire, de participer à des jeux ou des activités organisés à partir de différents livres ou de travailler sur ordinateur avec le programme « Antolin ».

Les classes visitent régulièrement la bibliothèque scolaire pour lire et emprunter des livres.

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site Internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique « Mediathék Monnerescher ». Les élèves peuvent aussi effectuer une recherche à partir d'un sujet traité au cours d'éveil aux sciences, de VieSo, de géographie, de biologie ou d'histoire ou rechercher les livres d'un auteur de leur choix. La bibliothèque scolaire vise à promouvoir la lecture chez les élèves.

Des auteurs viennent régulièrement à la bibliothèque scolaire de Mondercange pour animer des séances de lecture.

Responsables: Malou KOHN, Françoise URHAUSEN

Au Cycle 1 à Mondercange fonctionne également une bibliothèque avec des livres luxembourgeois, allemands, français et anglais. A tour de rôle chaque enseignant(e) accompagne sa classe à la bibliothèque et chaque enfant pourra emprunter un livre pour la durée d'une semaine.

Responsables: Séphanie HEYNEN, Sylvie LETSCH

La bibliothèque fusionnée des Cycle 1 et Cycle 2 de Pontpierre possède entre-temps une collection d'environ 2000 livres. Elle se trouve au rez-de-chaussée de l'ancien bâtiment.

Les enfants du Cycle 1 et du Cycle 2 se rendent une fois par semaine à la bibliothèque où ils ont l'occasion d'emprunter un livre.

La liste des livres disponibles à la bibliothèque scolaire peut être consultée sur le site internet www.monnerescher-schoulen.lu dans la rubrique « Mediathék Steebrécken ».

Responsables: Joyce SERRES, Michèle DUYKAERTS

Responsables de la bibliothèque de Pontpierre du Cycle 3 et Cycle 4 sont **Michèle LAPP** et **Philippe STREWELER**



18. MAISON RELAIS DE LA COMMUNE DE MONDERCANGE A.S.B.L.

(chapitre édité par M. KIRPS Yves)

PRÉSENTATION :

Les SEA pour enfants scolarisés à Mondercange et à Pontpierre et le SEA pour enfants non-scolarisés (crèche) à Mondercange sont des structures d'accueil conventionnées de l'A.s.b.l. « Maison Relais de la Commune de Mondercange » (MRCM).

(SEA = Service d'Encadrement et d'Accueil , anc. «Maison Relais»)

Services conventionnés :

La MRCM dispose d'une convention avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commune de Mondercange pour les SEA pour enfants scolarisés. Le SEA pour enfants non-scolarisés est conventionné avec le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Pour les activités dans le cadre du service sport de la MRCM, la MRCM dispose d'une convention supplémentaire avec le Ministère des Sports, le Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la Commune de Mondercange .

Les principaux objectifs de la MRCM :

- Conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.
- Soutien du développement global de l'enfant.
- Intégration d'enfants étrangers.
- Intégration d'enfants à besoins spécifiques.
- Soutien éducatif aux familles.
- Lutte contre la pauvreté et l'inégalité des chances.
- Soutien scolaire.

La MRCM dispose de 5 structures d'accueil (SEA) conventionnées:

- La Maison Relais « Um Weier », 26 rue de Limpach L-3932 Mondercange
- La Maison Relais « Stebserten », 16 rue d'Esch L-3920 Mondercange
- La Maison Relais « Centre », rue A. Thinnes L-3919 Mondercange (sous-sol bâtiment scolaire)
- La Crèche «Himmelsdeierchen», 5 rue de l'Eglise L-3917 Mondercange
- La Maison Relais «Steebrécken», 3 B rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre

Service sport de la MRCM :

Un aspect supplémentaire de la MRCM est certainement le service sportif de la MRCM.

- «Multisport Mondercange» (MUMO). Le MUMO offre aux enfants la possibilité de participer chaque jour de la semaine à une multitude d'activités sportives. Ce service est disponible pour les enfants à partir du C2.2 en période scolaire.
- «Développement du Mouvement». Le «Développement du Mouvement» est organisé par le service sportif de la MRCM et s'adresse aux enfants de la crèche jusqu'aux enfants du C2.1. Chaque groupe de cette tranche d'âge participe au moins une fois par semaine à une activité du « Développement du Mouvement ». L'objectif est d'inciter les enfants au mouvement et de fournir les notions de base du sport et de la motricité.

Services d'aide à l'enfance de la MRCM :

- Service d'aide psycho-thérapeutique et /ou pédagogique pour enfants en séances individuelles.
- Service d'orthophonie (logopédie) pour enfants en séances individuelles.
- Service d'aide et de conseil pédagogique pour parents.





Colonies de vacances :

Pendant les périodes de vacances scolaires, la MRCM organise régulièrement des colonies de vacances pour ses usagers.

La vie au quotidien dans les différents groupes de la MRCM :

- Déroulement structuré de la journée en groupes d'âge fixes
- Repas et collations en commun
- Participation aux tâches journalières (rangement, nettoyage des tables...)
- Vie de groupe et apprentissage social
- Règles et limites
- Liberté et autonomie
- Sports et loisirs
- Bricolage et activités diverses
- Activités culturelles
- Excursions et découverte de la nature
- Jeu libre
- Sieste et retour au calme (précoce et C1)
- Devoirs à domicile et travail scolaire (C2-C4)
- Contacts intergénérationnels (en coopération avec le Club Senior de Mondercange)

LE PERSONNEL EDUCATIF

Dans la Maison Relais, pour les enfants scolarisés, 2 agents éducatifs pour 11 enfants. Une troisième personne est présente pour soit les repas à midi (enfants du Cycle 1), soit les devoirs à domicile (enfants des Cycles 2-4).

Dans la crèche, un agent éducatif pour 8 enfants dans le groupe d'âge de 2-3 ans et un agent éducatif pour 6 enfants dans le groupe d'âge de 0-2 ans.

INSCRIPTION

Pour toute inscription, ou toute autre question veuillez contacter le secrétariat ou Monsieur Kirps.

Secrétariat, Tél: 55 15 21-29 ou e-mail: myriam.feiereisen@mrcm.lu

Monsieur Kirps, Tél. 55 15 21-21 ou e-mail: yves.kirps@mrcm.lu.

PRIX

La tarification de la Maison Relais fonctionne selon le système «Chèque-service accueil». Vous trouverez des informations supplémentaires concernant le système «chèque-service» au site internet de la Commune de Mondercange et au site www.chèque-service.lu. Vous pouvez aussi adresser vos questions au responsable de la Maison Relais, M. Yves KIRPS au 55 15 21-21.

HORAIRES

1) Maison Relais:

En période scolaire, Cycles 1 - 4:

Accueil de 07h00 jusqu'au début des cours tous les jours

Accueil de 12h00 jusqu'à 14h00 et de 16h00 à 19h00 (mardi et jeudi)

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (lundi, mercredi, vendredi)

En période scolaire, précoce:

Accueil à partir de 12h00 jusqu'à 19h00 (tous les jours)

En période de vacances scolaires:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes

2) Crèche:

Accueil de 7h00 à 19h00 pour tous les groupes pendant toute l'année

Contacts

Administration: Adresse postale (à utiliser pour tout courrier officiel):

«Maison Relais de la Commune de Mondercange» A.s.b.l.
Maison Communale, rue A. Thinnes
Boîte Postale 50 · L-3901 Mondercange
Site internet: www.mondercange.lu

Direction:

Yves KIRPS, chargé de direction
Tél. 55 15 21-21
Maison Relais «Um Weien»
26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange
e-Mail: yves.kirps@mrcm.lu

Secrétariat et bureau «chèques-service accueil»

Ouvert de 07h15-12h00
Maison Relais «Um Weien»
26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange
Tél. 55 15 21-29
e-mail: yves.kirps@mrcm.lu / myriam.feiereisen@mrcm.lu

Service pédagogie/ psycho-thérapie pour enfants :

Mme Michelle HOFFMANN

Bureau Pontpierre: Tél. 26 57 48-31
Bureau Mondercange: Tél. 26 17 93-40

Ouvert: sur rendez-vous uniquement

e-mail: michelle.hoffmann@mrcm.lu

Service d'orthophonie (logopédie) pour enfants en séances individuelles.

Mme Magalie SIMON

Tél. 621 400 884
e-mail: magalie.simon@mrcm.lu

Les différentes unités de la «Maison Relais de la Commune de Mondercange» asbl:

Maison Relais «Stebserthen»

16, rue d'Esch - L-3920 Mondercange
• Bureau: Tél. 26 17 93-41

Maison Relais «Um Weien»

26, rue de Limpach, L-3932 Mondercange
• Bureau: Tél. 55 15 21-29

Maison Relais Steebrécken

3b, Rue de l'Ecole L-4394 Pontpierre
• Bureau: Tél. 26 57 48-29

Maison Relais «Centre» (sous-sol bâtiment scolaire Mondercange)

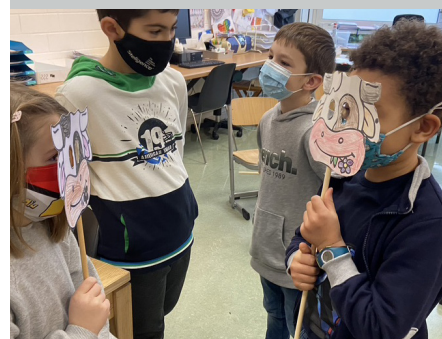
• Bureau: Tél. 55 60 25 269

Crèche «Himmelsdeierchen»

5, rue de l'Eglise L-3917 Mondercange
Tél. 26 55 12 01

Service Sport de la Maison Relais Mondercange

MUMO (Multisport Mondercange)
Coordinateur sportif: **M. Jeff DECKER**
Tél. 621 693 101/ e-mail: jeff.decker@mrcm.lu



19. MUMO

(MULTISPORT MONNERECH)



Les élèves de l'enseignement fondamental peuvent profiter d'une offre variée de différents sports et ceci en dehors du temps scolaire régulier.

Sous la coordination de **M. Jeff DECKER**, des entraîneurs qualifiés, détachés par des clubs sportifs, proposent aux enfants différentes activités sportives sous un aspect non compétitif:

- basketball
- handball
- volleyball
- football
- natation
- tir à l'arc
- tennis
- athlétisme
- danse
- tennis de table
- judo
- gymnastique
- développement du mouvement
- multisports

Cette «école des sports», première en son genre au Luxembourg, a comme but principal de faire découvrir aux enfants une large palette d'activités sportives sous une forme ludique et de communiquer des valeurs sociales telles que le fair-play et la solidarité.

Des renseignements sur l'inscription et le planning des activités peuvent être consultés sur le site internet **www.mondercange.lu/mumo**

ou

Tél. 621 693 101

e-mail: jeff.decker@mrcm.lu

20. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

La section "Art à l'École"

L'association "Art à l'Ecole" a été créée en 1911. Elle a pour but de stimuler la créativité artistique des enfants. Aujourd'hui 45 ateliers fonctionnent dans 17 communes avec 564 enfants de 6 à 15 ans.

La section de Mondercange offre des ateliers et des opportunités d'expression moyennant des techniques diverses, ceci sous la direction d'un personnel qualifié. Les œuvres créées seront exposées dans des manifestations locales et/ou nationales.

Le site internet <http://artecole.lu/> vous donne un aperçu sur les activités dans les différents ateliers de Art à l'Ecole.

Horaires: mardi après-midi, jeudi après-midi (durée: 1h45)

Lieu:

Ecole Fondamentale de Mondercange (salle des travaux manuels)

Durée:

à partir d'octobre, 25 séances à des dates fixées à l'avance

Nombre maximum de petits artistes par groupe: 12 enfants

Cotisation et participation aux frais de matériel pour l'année scolaire: 50.-€

Les ateliers du mardi sont assurés par Mme Joëlle ADAM, GSM: 691 688 744

Les ateliers du jeudi sont assurés par Mme Adina MIHAI, GSM: 0033 62 44 93 317

Personne de contact:

Mariette KERGER-SHELLER

présidente

Tél : 518710

GSM : 621234323

Email: mariette.kerger@education.lu



LES ACTIVITÉS DE LA LASEP

Jeudi 14h00 - 16h00 (chaque deuxième jeudi)

LASEP Natation mixte Mondercange et Pontpierre /
Piscine Mondercange Cycle 2.1. - Cycle 4.2.

Les enfants auront l'horaire des cours sur demande chez Mme Fabienne Kneip
55 60 25 - 272

Le bus scolaire assure le transport des enfants de Bergem et de Pontpierre. Le prix d'une licence LASEP s'élève à 25 € pour toute l'année scolaire.

Dirigeant(e)s LASEP Mondercange-Pontpierre

Fabienne KNEIP	(maître-nageur)
Xavier SCHWARZ	(maître-nageur)
Claude ENSCH	(maître-nageur)
Pierre BOEVER	(instituteur d'ens. fond. à Mondercange)

Renseignements supplémentaires

En général:	Pierre BOEVER	Tél. 55 60 25-223	(Ecole Mondercange)
Natation:	Fabienne KNEIP	Tél. 55 60 25-272	(Piscine Mondercange)



LES ACTIVITÉS DE VACANCES

Les activités de vacances sont organisées par la Maison Relais au début des vacances d'été, en principe pendant les 2 premières semaines, et sont destinées aux enfants des Cycles 1- 4. Une fiche d'inscription sera distribuée aux élèves à la fin de l'année scolaire. Les parents d'élèves sont priés de se tenir à la date limite d'inscription.



21. TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)

La Commune de Mondercange continuera à mettre en place des mesures adéquates en vue de favoriser l'introduction des TIC à l'école. Les enseignants s'engagent à utiliser davantage les ordinateurs, les tablettes et les moyens de projection pendant les cours.

Tous les élèves ont l'occasion de communiquer activement sur le site internet www.monnerescher-schoulen.lu.

L'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication à l'école fondamentale a comme but:

- de promouvoir le travail en groupe dans une atmosphère de solidarité
- de varier les méthodes d'apprentissage
- de favoriser un enseignement ouvert
- de familiariser les élèves avec les nouvelles technologies
- de préparer les élèves aux attentes et défis de l'enseignement post-primaire

A partir de la rentrée 2021/2022, chaque école luxembourgeoise dispose d'un instituteur en compétences numériques (I-CN) qui soutient les élèves dans leur apprentissage des nouvelles technologies.

Responsables

Paul SCHROEDER, (I-CN)

Luana CHIAMPAN, Ecole de Pontpierre

Mireille DUPREL, Ecole de Mondercange

Michèle LAPP, Ecole de Pontpierre

Michèle SCHNEIDER, Ecole de Mondercange



22. MÉDECINE SCOLAIRE

Les examens médicaux du médecin scolaire ont lieu au Cycle 1.1., Cycle 1.2., Cycle 2.2., Cycle 3.2. et Cycle 4.2.. Certains tests et mesures de dépistage sont pratiqués:

- Prise du poids et de la taille
- Analyse sommaire des urines
- Examen sommaire de l'acuité visuelle
- Gestion du carnet médico-scolaire
- Bilan de santé assuré par le médecin scolaire
- Bilan auditif
- Surveillance de la carte de vaccination

L'organisation des examens médicaux et la mise en pratique des mesures de dépistage sont à charge d'un infirmier. Si lors des examens des observations sont faites nécessitant un avis médical complémentaire, une lettre motivée sera envoyée aux parents avec une recommandation de consulter un médecin de leur confiance. L'écolier est renseigné chaque année sur la médecine scolaire par le biais d'un dépliant.

Les élèves du Cycle 1.1. et Cycle 1.2. sont vus par le médecin scolaire en présence des parents d'élèves.

Le volet médical est coordonné par

Carole HUTMACHER, Infirmière en pédiatrie / Médecine scolaire

LIGUE MEDICO-SOCIALE

61, avenue de la Gare

L-4130 Esch-sur-Alzette

Tél. (+352) 544646-1

www.ligue.lu



23. LA SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE «De séchere Schoulwee»

Pour la rentrée 2021/2022, la commune de Mondercange envisage la mise en œuvre d'un concept «**Séchere Schoulwee**». Ce projet a été élaboré en collaboration étroite avec la commission scolaire, la commission de circulation et l'Administration Communale de Mondercange, suite au précieux feedback des élèves et parents.

Plusieurs mesures de sécurisation pour les élèves seront ainsi prises sur leur chemin vers l'école. Dans toute la commune, des parcours domicile-école seront proposés afin de guider les élèves vers l'école. Les chemins et passages piétons à emprunter seront signalisés comme tels : sur le chemin vers l'école, les nouveaux logos «Petzi» à Mondercange, «Zebra» à Pontpierre et «Giraff» à Bergem seront marqués sur le trottoir.

Les chemins proposés ont été définis sur base des lieux de résidence des enfants. L'objectif du concept «Séchere Schoulwee» est de motiver un maximum d'élèves et de parents à venir à pied respectivement à vélo vers l'école respectivement l'arrêt de bus pour le ramassage scolaire en vue d'une réduction du nombre de voitures autour du site scolaire. En effet, des situations souvent dangereuses se forment suite au nombre élevé de voitures aux alentours de l'école créant un sentiment d'insécurité à la fois chez les élèves et les parents.

Afin de minimiser le risque d'accident, plusieurs règles générales sont à suivre :

- Le trottoir est la seule zone de sécurité où l'enfant peut marcher.
- Toujours marcher sur le trottoir du côté le plus sûr, c'est-à-dire vers les maisons et les jardins.
- S'il n'y a pas de trottoir ni sur le côté gauche, ni sur le côté droit, prendre le côté gauche.
- Le plus sûr est de traverser la rue où il y a des feux de signalisation et un passage pour piétons protégé.
- Si l'enfant traverse la rue dans une zone non protégée, il est impératif qu'il adapte un comportement de sécurité adéquat : regarder attentivement à gauche, ensuite à droite et ensuite traverser, uniquement s'il n'y a plus de voitures en vue.



24. CLASSE D'ACCUEIL DE L'ÉTAT

Depuis novembre 2011, deux foyers pour personnes demandeuses de protection internationale fonctionnent dans notre Commune et hébergent des familles pour la plupart en provenance de pays balkaniques et récemment de pays arabes. Le nombre d'enfants scolarisés dans notre enseignement fondamental varie fortement en fonction des fréquents départs de familles déboutées et de nouvelles arrivées en conséquence.

Les enfants issus de ces familles sont scolarisés à l'école de Pontpierre où une Classe d'Accueil de l'Etat offre aux élèves une prise en charge adéquate. En fonction de leurs compétences dans les différentes branches acquises au cours de l'année et selon leur durée de séjour, les enfants seront intégrés progressivement dans les classes régulières.

Un médiateur interculturel, engagé par le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, se tient à disposition pour assurer des traductions en cas de besoin p.ex. lors de consultations pour parents.

Responsable: Stefania BRUGETTI



CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 1

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Sylvie LETSCH, enseignante • sylvie.letsch@education.lu Lyne MUNHOWEN, enseignante • lyne.munhowen@education.lu Amanda RUSCITI, éducatrice • amanda.ruscitti@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1. précoce	Carine NARDECCHIA, enseignante • carine.nardecchia@education.lu Sandra REUTER, éducatrice • reuter.sandra@education.lu
Pontpierre	Cycle 1. précoce	Michèle DUYKAERTS, enseignante • michele.duykaerts@education.lu Mady HIPPERT, éducatrice • mady.hippert@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1.1. + 1.2	Fabiano CASTELLANI • fabiano.castellani@education.lu
Mondercange (Weier)	Cycle 1.1. + 1.2	Luana PANETTA • luana.panetta@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Steve KOHLL • steve.kohll@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Mireille DUPREL • mireille.duprel@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2.	Jil HOFFMANN • jil.hoffmann@education.lu
Mondercange	Cycle 1.1. + 1.2	Sandy KEIPES • sandy.keipes@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Fanny BOLLENDORFF • fanny.bollendorff@education.lu remplacée par Mia SCHINKER • mia.schinker@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Jacque LORANG • jacque.lorang@education.lu
Pontpierre	Cycle 1.1. + 1.2.	Sylvie GRETHEN • sylvie.grethen@education.lu

Mesures d'appui:
Géraldine CANOVI, Stéphanie HEYNEN, Mia SCHINKER

CYCLES ET ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES

CYCLE 2

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 2.1.	Cynthia GROVEN • cynthia.groven@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Fabienne KINSCH • fabienne.kinsch@education.lu
Mondercange	Cycle 2.1.	Yves SCHMIT • yves.schmit@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Noemi FRANKARD • noemi.frankard@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Sabrina STEFFEN • sabrina.steffen@education.lu
Mondercange	Cycle 2.2.	Nathalie WENGLER • nathalie.wengler@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Alice FISCHBACH • alice.fischbach@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.1.	Nathalie RECH • nathalie.rech@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Liza AMATINI • liza.amatini@education.lu
Pontpierre	Cycle 2.2.	Joyce SERRES • joyce.serres@education.lu Jessica MAJERUS • jessica.majerus@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique:

Estelle ALFF, Nathalie BERTHOLD, Jessica MAJERUS, Clara STAUB, Marie VIEILLEVOYE

CYCLE 3

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 3.1.	Claudine REDING • claudine.reding@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1.	Patrice ROHMANN • patrice.rohmann@education.lu
Mondercange	Cycle 3.1.	Anne-Marie SCHRANTZ ép. KIRT • anne-marie.schranz@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2	Laurent CHARPENTIER • laurent.charpentier@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Martine JACOBY • martine.jacoby@education.lu Myriam NEUENS • myriam.neuens@education.lu
Mondercange	Cycle 3.2.	Manou SCHENTEN • manou.schenten@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Dany ANEN ép. STOLTZ • danielle.stoltz@education.lu Anne METZLER • anne.metzler@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.1.	Simone GASPARD • simone.gaspar@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2.	Sandrine GOSSELIN • sandrine.gosselin@education.lu Lynn BRAUN • lynn.braun@education.lu
Pontpierre	Cycle 3.2.	Michèle LAPP • michele.rekawek@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Lynn BRAUN, Michael MENTGEN, Anne METZLER, Clara STAUB, Julie SIMON, Marie VIEILLEVOYE

CYCLE 4

BATIMENT	CLASSE	TITULAIRE(S) • E-mail
Mondercange	Cycle 4.1.	Kelly LUCIUS • kelly.lucius@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1.	Roland SCHAACK • roland.schaack@education.lu
Mondercange	Cycle 4.1.	Michèle SCHNEIDER • michele.schneider@education.lu Nadine HOFFMANN • nadine.hoffmann@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Pierre BOEVER • pierre.boever@education.lu Christiane FLAMMANG • christiane.laures@education.lu
Mondercange	Cycle 4.2.	Véronique SCHWEICH • veronique.schweich@education.lu Nadine HOFFMANN • nadine.hoffmann@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.1.	Philippe STREWELER • philippe.streweler@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2.	Andrée BIEL • andree.biel@education.lu
Pontpierre	Cycle 4.2.	Luana CHIAMPAN • luana.chiampan@education.lu

Surnuméraires de l'équipe pédagogique: Jessica MAJERUS, Michael MENTGEN, Julie SIMON, Marie VIELLEVOYE

M.A.I.A. (Mesures d'Appui, d'Intégration et d'Accueil) C2-4

Mondercange: Patty BREDIMUS, Dani EICHER, Malou KOHN, Sophie NOTHAR, Paul PEPIN, Christiane SCHMIT, Françoise URHAUSEN

Pontpierre: Jessica MAJERUS, Nora NARDECCHIA, Julie SIMON

I-EBS (Instituteur spécialisé dans la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques):

Mondercange: Sandy NUSS

Pontpierre: Danielle SAILER

CLASSE D'ACCUEIL DE L'ÉTAT:

Stefania BRUGETTI

COORDINATEURS DE CYCLE 2021-2022

MONDERCANGE

Cycle 1	Steffi HEYDEN	stephanie.heyden@education.lu
Cycle 2	Yves SCHMIT	yves.schmit@education.lu
Cycle 3	Manou SCHENTEN	manou.schenten@education.lu
Cycle 4	Pierre BOEVER	pierre.boever@education.lu

PONTPIERRE

Cycle 1	Jacque LORANG	jacque.lorang@education.lu
Cycle 2	Joyce SERRES	joyce.serres@education.lu
Cycle 3	Dany ANEN	danielle.stoltz@education.lu
Cycle 4	Philippe STREWELER	philippe.streweler@education.lu



Des mots vrais trouvés sur Internet :

Nous rappelons aux parents que c'est à la maison que leur enfant doit apprendre les mots magiques :

- Bonjour,
- Bonsoir,
- S'il vous plait,
- Est-ce que je peux,
- Pardon
- Merci beaucoup.

C'est aussi à la maison qu'il doit apprendre

- à être honnête,
- à ne pas mentir,
- à être correct,
- à être ponctuel,
- à ne pas dire de gros mots,
- à faire preuve de solidarité,
- à respecter ses amis, les personnes âgées et les enseignants et éducateurs.

C'est toujours à la maison qu'il doit apprendre

- à être propre,
- à ne pas parler la bouche pleine et
- à ne pas jeter les déchets par terre.

C'est encore à la maison qu'il doit apprendre

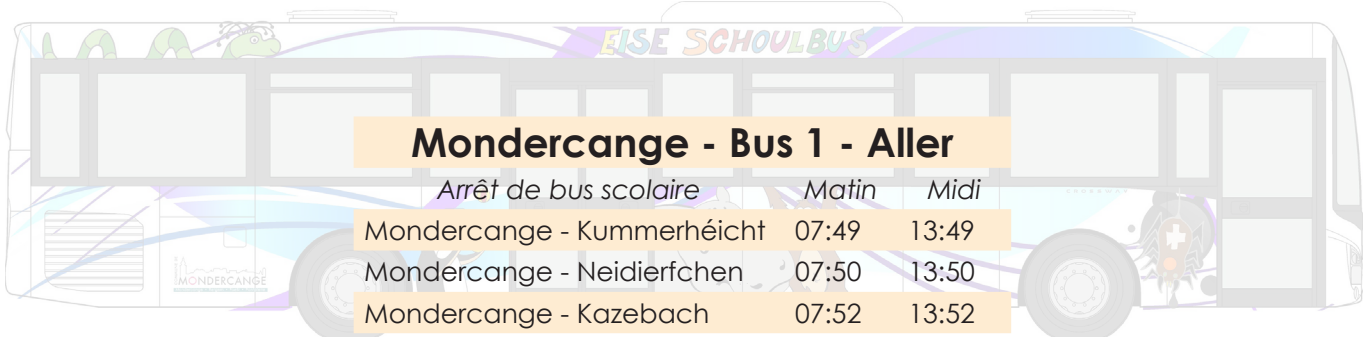
- à être organisé,
- à prendre soin de ses affaires et
- à ne pas toucher à celles des autres.

À l'école nous lui apprenons

- les mathématiques,
- les sciences, la géographie,
- l'histoire,
- les langues,
- l'éducation physique

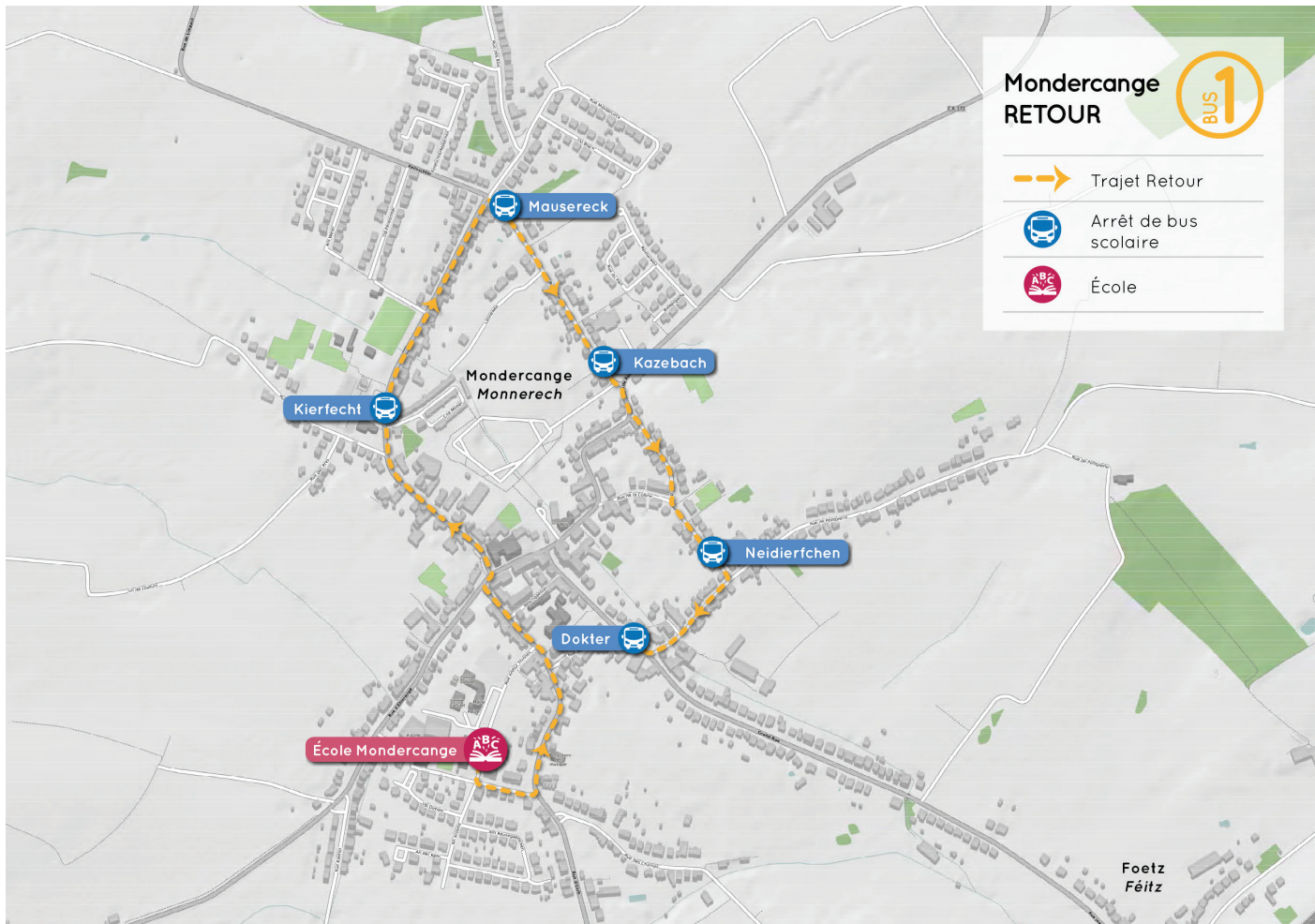
et nous ne faisons que renforcer l'éducation que votre enfant reçoit à la maison...

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022

Mondercange - Bus 1 - Aller		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Kummerhéicht	07:49	13:49
Mondercange - Neidierfchen	07:50	13:50
Mondercange - Kazebach	07:52	13:52
Mondercange - Mausereck	07:55	13:55
Mondercange - Kierfecht	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Mondercange - Bus 1 - Retour		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Kierfecht	12:18	16:03
Mondercange - Mausereck	12:20	16:05
Mondercange - Kazebach	12:22	16:07
Mondercange - Neidierfchen	12:23	16:08
Mondercange - Dokter	12:25	16:10

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



EISE SCHOULBUS		
Mondercange - Bus 2 - Aller		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Mondercange - Cité Steichen	07:55	13:55
Mondercange - Dirbett	07:57	13:57
Ecole Mondercange	08:00	14:00

lettraques langehegermann.lu

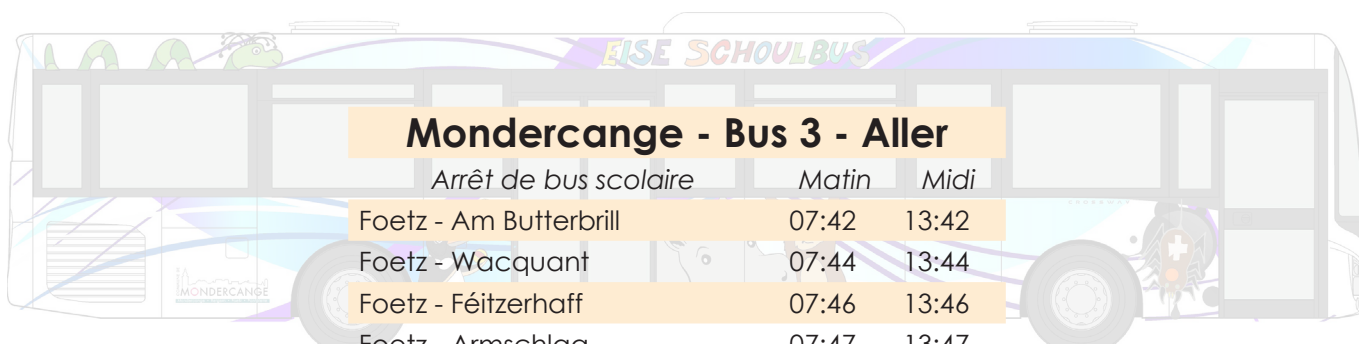
TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Mondercange - Bus 2 - Retour			
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi	
École Mondercange	12:25	16:10	
Mondercange - Dirbett	12:27	16:12	
Mondercange - Cité Steichen	12:29	16:14	

lafrance buschmann.lu

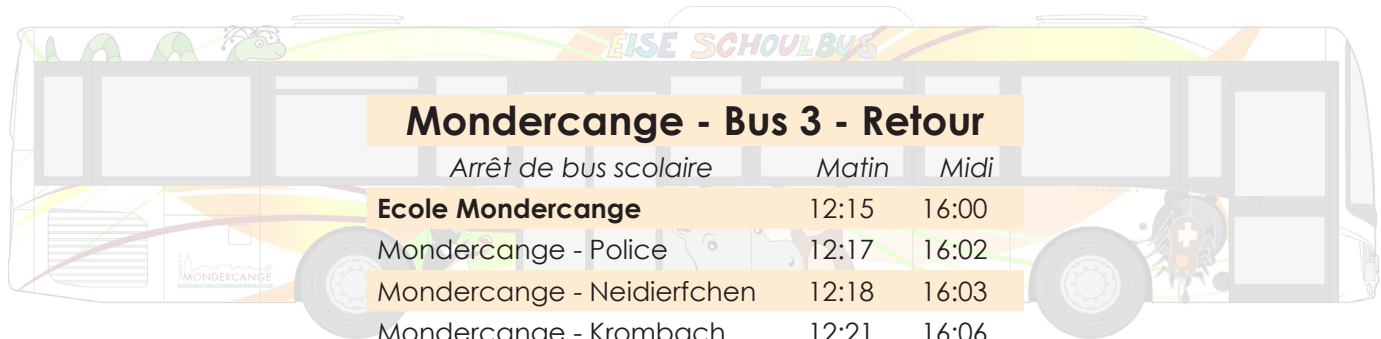
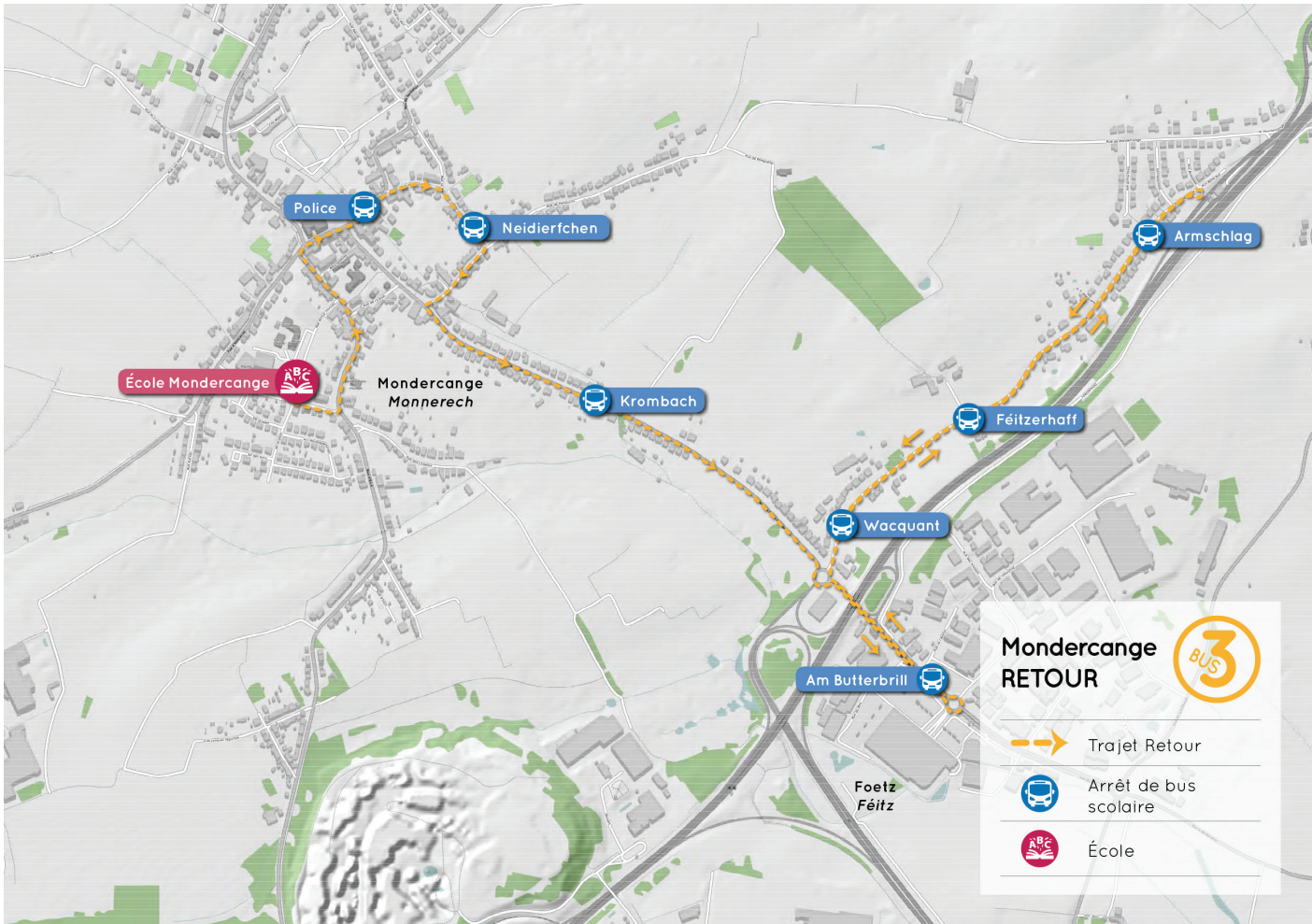
TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Mondercange - Bus 3 - Aller

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Butterbrill	07:42	13:42
Foetz - Wacquant	07:44	13:44
Foetz - Féitzerhaff	07:46	13:46
Foetz - Armschlag	07:47	13:47
Mondercange - Krombach	07:51	13:51
Mondercange - Neidierfchen	07:53	13:53
Mondercange - Police	07:54	13:54
École Mondercange	07:57	13:57

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Mondercange - Bus 3 - Retour

Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Mondercange	12:15	16:00
Mondercange - Police	12:17	16:02
Mondercange - Neidierfchen	12:18	16:03
Mondercange - Krombach	12:21	16:06
Foetz - Am Butterbrill	12:24	16:09
Foetz - Wacquant	12:27	16:12
Foetz - Féitzerhaff	12:28	16:13
Foetz - Armschlag	12:30	16:15

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



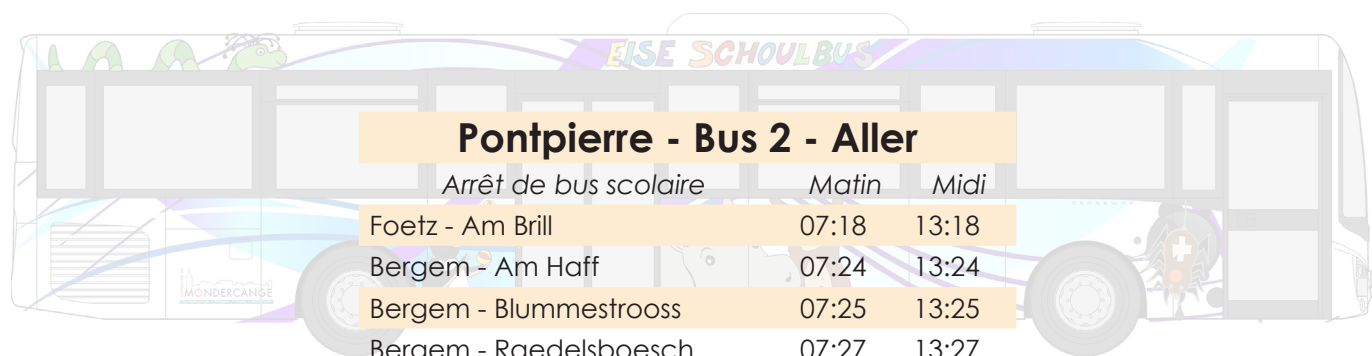
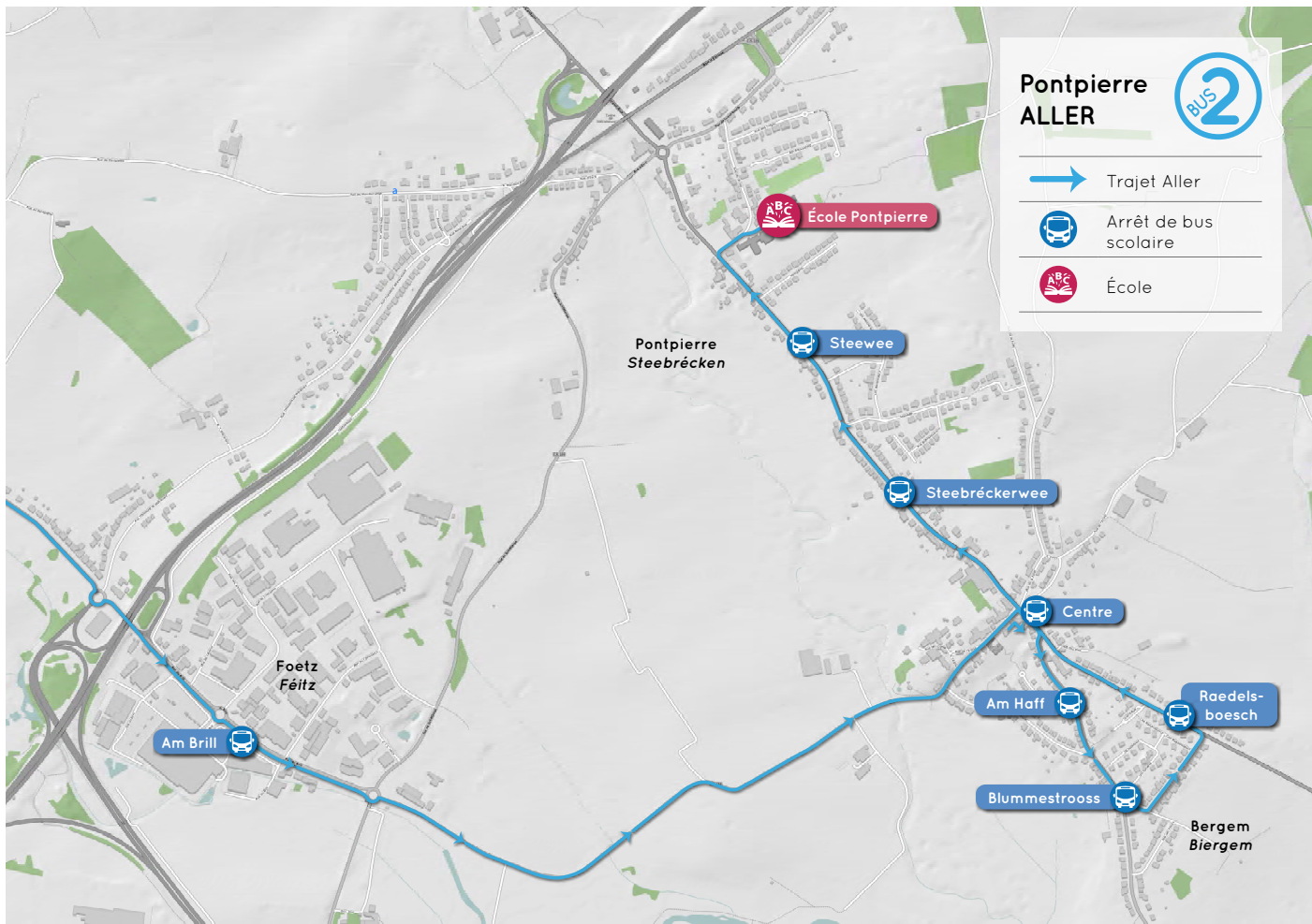
Pontpierre - Bus 1 - Aller		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Pontpierre - Pafenheck	07:17	13:17
Pontpierre - Op der Bréck	07:22	13:22
Pontpierre - Beim Kueb	07:26	13:26
Pontpierre - Lëtzebuurgerstrooss	07:28	13:28
Pontpierre - Leideleng	07:29	13:29
Pontpierre - Europastrooss	07:31	13:31
École Pontpierre	07:35	13:35

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Pontpierre - Bus 1 - Retour		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Op der Bréck	11:57	15:42
Foetz - Am Butterbrill	12:00	15:45

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Pontpierre - Bus 2 - Aller

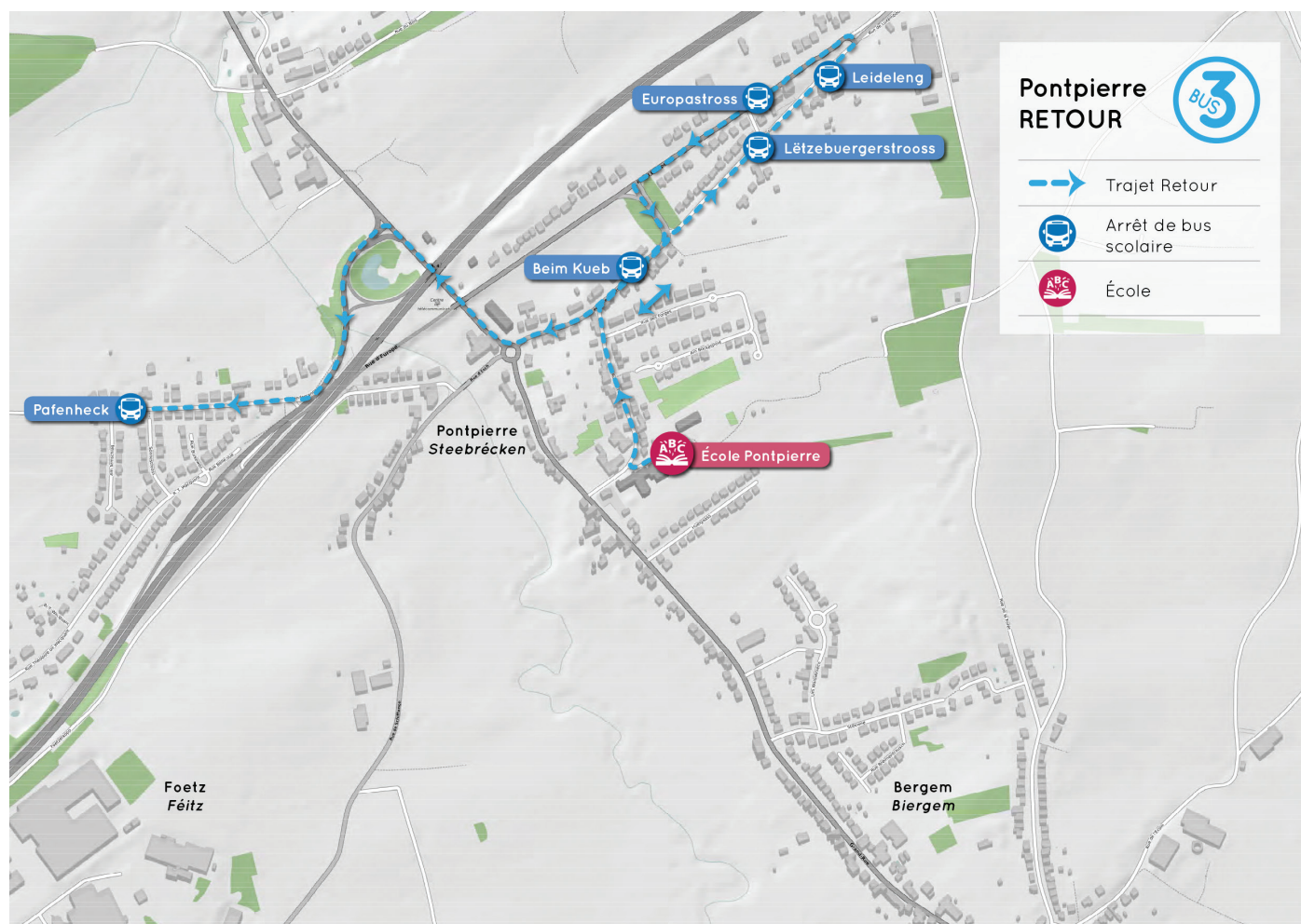
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Foetz - Am Brill	07:18	13:18
Bergem - Am Haff	07:24	13:24
Bergem - Blummestrooss	07:25	13:25
Bergem - Raedelsboesch	07:27	13:27
Bergem - Centre	07:28	13:28
Bergem - Steebreckerwee	07:29	13:29
Pontpierre - Steewee	07:31	13:31
École Pontpierre	07:35	13:35

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



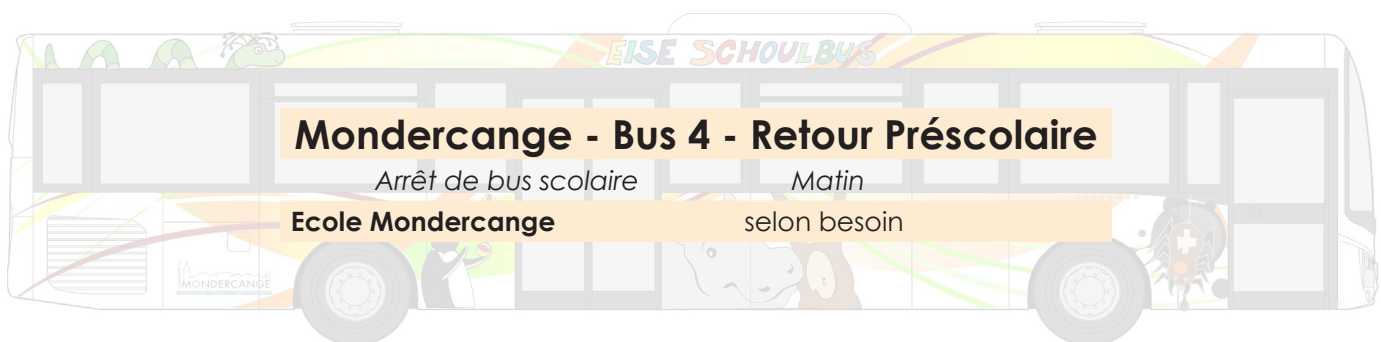
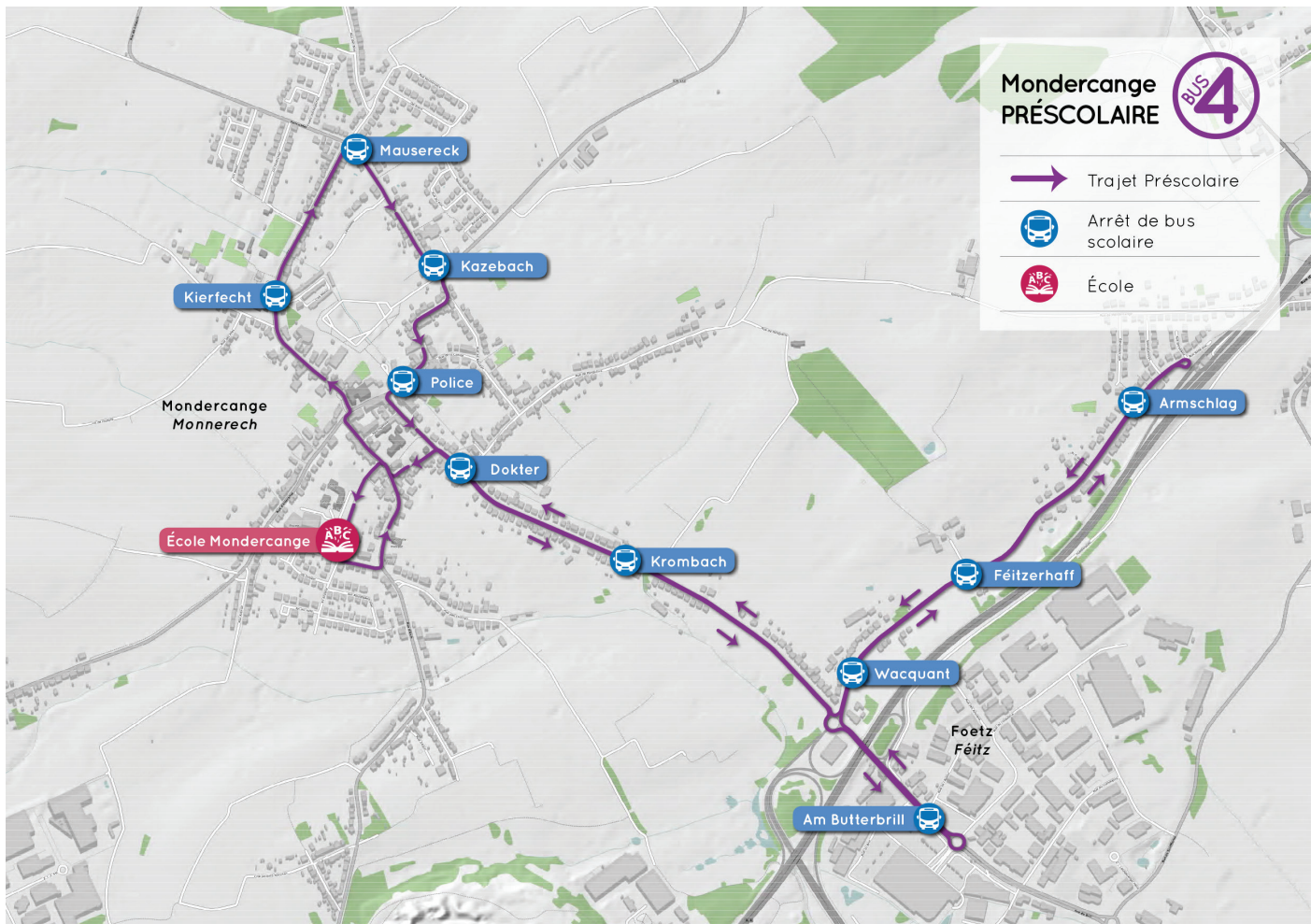
Pontpierre - Bus 2 - Retour		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
Ecole Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Steewee	11:58	15:43
Bergem - Steebreckerwee	12:00	15:45
Bergem - Centre	12:02	15:47
Bergem - Am Haff	12:04	15:49
Bergem - Blummestrooss	12:05	15:50
Bergem - Raedelsboesch	12:07	15:52
Bergem - Centre	12:09	15:54

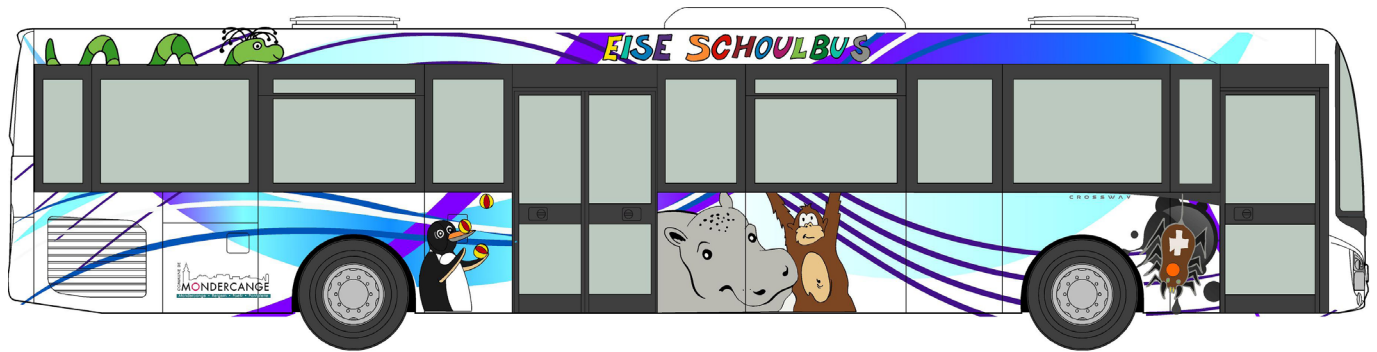
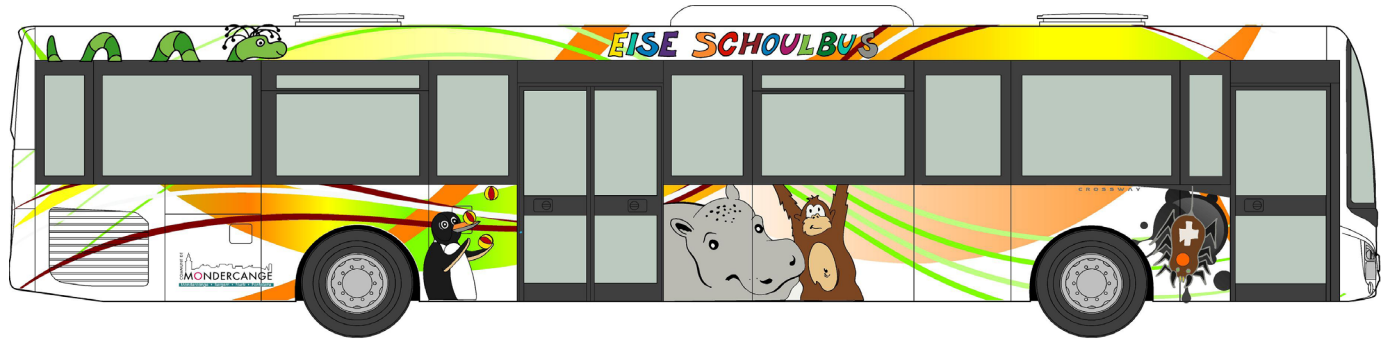
TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022



Pontpierre - Bus 3 - Retour		
Arrêt de bus scolaire	Matin	Midi
École Pontpierre	11:55	15:40
Pontpierre - Beim Kueb	11:57	15:43
Pontpierre - Lëtzebuergerstroos	11:59	15:45
Pontpierre - Leideleng	12:00	15:46
Pontpierre - Europastroos	12:01	15:47
Pontpierre - Pafenheck	12:04	15:50

TRANSPORT SCOLAIRE 2021/2022





NOTES :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....



Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2021/2022

Monnerech		Klass vun der Madame / vum Här:		Cycle:		Telefon vum Klasesall:	
Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer	
08:05-09:00						08:05-09:00	
09:00-09:50						09:00-09:50	
09:50-10:10						09:50-10:10	
10:10-10:25	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	10:10-10:25	
10:25-11:20						10:25-11:20	
11:20-12:10						11:20-12:10	
12:10-14:05	Mëttepaus		Mëttepaus		Mëttepaus	12:10-14:05	
14:05-15:00						14:05-15:00	
15:00-15:55						15:00-15:55	



Mäi Stonneplang vum Schouljoer 2021/2022

Steebrécken		Klass vun der Madame / vum Här:			Cycle:		Telefon vum Klassenall:	
Auer	Méinden	Dënschden	Mëttwoch	Donneschden	Freiden	Auer		
07:45-08:40						07:45-08:40		
08:40-09:30						08:40-09:30		
09:30-09:50						09:30-09:50		
09:50-10:05	Paus	Paus	Paus	Paus	Paus	09:50-10:05		
10:05-11:00						10:05-11:00		
11:00-11:50						11:00-11:50		
11:50-13:45	Mëttegpous		Mëttegpous		Mëttegpous	11:50-13:45		
13:45-14:40						13:45-14:40		
14:40-15:35						14:40-15:35		



NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUE ÉCOLE FONDAMENTALE MONDERCANGE



Afin de répondre aux attentes de nos footballeurs en herbe, la Commune de Mondercange a le plaisir de vous présenter le nouveau terrain synthétique situé dans la cours de l'école fondamentale de Mondercange. Cette nouvelle structure vient compléter la panoplie de sports praticables sur le campus scolaire.







TIPPS FÜR EINEN UMWELTFREUNDLICHEN KINDERGEURTSTAG IN DER SCHULE

UMWELTFREUNDLICHKEIT IST EIN THEMA, DAS MITTLERWEILE ALLE BEREICHE UNSERES ALLTAGS ERREICHT HAT.

Verzichte auf Einweg-Wegwerf-Geschirr und Plastikstrohhalm! Benutze stattdessen Papierservietten aus 100% Recycling-Material um ein Stück Kuchen an deine Mitschüler zu verschenken und vorhandene wiederverwendbare Gläser/Becher/Tassen wenn solche in deinem Klassensaal sind.

Verzichte auf Kerzen, Luftballons und Dekoration.



Wähle Mehrwegflaschen für Getränke.

Ein schöner Geburtstagskuchen ist für Kinder eine große Freude, dieser sollte in einer wiederverwendbaren Box mitgebracht werden und keinen zusätzlichen Verpackungsabfall verursachen.





BÂTIMENTS SCOLAIRES

École de Mondercange 16, rue A. Thinnes L-3919 Mondercange Portier: Steve THILL	55 60 25 - 1 621 350 270
Précoce de Mondercange 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange Portier: Steve THILL	621 350 270
École de Pontpierre 1, rue de l'École L-4394 Pontpierre Portier: Steve THILL	55 13 40 621 350 270

PISCINE PIMODI

B.P. 85 rue A. Thinnes L-3901 Mondercange Bureau des instructeurs de natation	55 60 25 - 272
--	----------------

SERVICE SCOLAIRE ET D'ACCUEIL

Paola ONTANO-PALANCA , affaires scolaires	55 05 74 - 450
Yves KIRPS , chargé de direction Maison Relais structures d'accueil, chèques services, transport scolaire	55 15 21 - 21
Myriam FEIEREISEN , secrétaire Maison Relais bureau chèques services accueil, accueil de midi	55 15 21 - 29

CODEC (Comité d'Ecole)

francoise.urhausen@education.lu

MAISON RELAIS

MUMO (Multisport Monnerech) Jeff DECKER , coordinateur	621 693 101
Maison Relais Pontpierre 3B, rue de l'École L-4394 Pontpierre	26 57 48 - 29
Maison Relais Mondercange Centre sous-sol bâtiment scolaire, Mondercange	55 60 25 - 269
Maison Relais Stëbserten 16, rue d'Esch L-3920 Mondercange	26 17 93 - 41
Maison Relais «um Weier» 26, rue de Limpach L-3932 Mondercange	55 15 21 - 29
Crèche «Himmelsdëiercher» 5, rue de l'Église L-3917 Mondercange	26 55 12 - 01

MÉDECINE SCOLAIRE

Carole HUTMACHER ,	54 46 46 - 1
---------------------------	--------------

SERVICE DE LOGOPÉDIE

Tessy SCHEER	621 994 408
---------------------	-------------

ASSISTANTE SOCIALE

Eileen SCHMIT	55 05 74 - 552
----------------------	----------------

E.V.M.

evm@monnerecher-schoulen.lu

DIRECTION DE RÉGION SANEM

secretariat.sanem@men.lu	247-65950
---------------------------------	-----------

